



**Police**

ZP 5328  
Zone de la Haute Senne  
Secrétariat

# Avis à la Population

Soignies, le lundi 03 octobre 2016

Objet : budget 2016 de la Zone de Police de la Haute Senne  
Modifications budgétaires n° 1 (service ordinaire et extraordinaire)

Le Conseil de Police de la Zone de Police de la Haute Senne a le plaisir de vous annoncer qu'il a voté les modifications budgétaires n° 1 (service ordinaire et extraordinaire) - exercice 2015 en séance publique du 29 septembre 2016 à la salle du Conseil communal d'Ecaussinnes.

Conformément à la législation en vigueur (la Loi du 07.12.98 organisant un service de police intégrée, structuré à deux niveaux, article 34 et la Nouvelle Loi Communale, article 242), le Collège de Police porte à la connaissance de la population que :

*ladite modification budgétaire de la Zone de Police  
sera consultable sans déplacement*

*au siège central de la Zone de Police  
180 chaussée d'Enghien à 7060 Soignies  
☎ 067 349 242 (pour rendez-vous)*

*entre 08h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00  
du 05/10/2016 au 19/10/2016 inclus.*

Pour le Collège,

Le Chef de Corps,  
BASTIEN Bernard

Le Président,  
de SAINT-MOULIN Marc